

CARTE COMMUNALE

2. Document graphique :
Ensemble de la commune
au 1/5000 ème

Approuvée par délibération du
Conseil Municipal le :

Approuvée par arrêté
préfectoral le :

RÉVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES À JOUR



INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : - 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
Initiativead@orange.fr

Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29
Initiative25@orange.fr

Sectorisation de la carte communale

- SC : Secteur où les constructions sont autorisées
- SCa : Secteur réservé à l'implantation d'activités
- SnC : Secteur où les constructions ne sont pas autorisées à l'exception :
 - . de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ;
 - . de l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant ;
 - . des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière, à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production,
 - . des constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles,
 - . des constructions et installations nécessaires au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole.

